

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vendredi 25 septembre 2026, se réunira le :

**mercredi 30 septembre 2026
à 18 heures 15
à la Mairie**

ORDRE DU JOUR

I - Approbation du Procès-Verbal du 24 juin 2026

II - Décisions du Maire suivant délégations :

- 1) Droit de préemption
- 2) Décision n° 2026/01 : Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de l'aménagement de 2 logements locatifs - Ancien Presbytère - Avenant n° 2 au contrat de Maîtrise d'oeuvre

III - Délibérations

- 1) Recrutement d'un agent technique
- 2) Participation aux frais scolaires d'un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat
- 3) Révision du Loyer Communal au 1er octobre 2026
- 4) Subvention Téléthon
- 5) Convention de servitude avec TE47
- 6) Annulation subvention Cyclo Club Casteljalousain
- 7) Assurance Dommages-Ouvrages
- 8) Avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'oeuvre concernant la réhabilitation de 2 logements communaux au Presbytère

III- Informations et questions diverses

- 1) Points travaux Communaux
- 2) Signature des marchés
- 3) Réunion LGV du 16/09/2026 et pétition
- 4) Réunion RTE du 12/10/2026
- 5) Villes et Villages Fleuris
- 6) Manifestations à venir
- 7) Signature Géomètre
- 8) Achat tracteur

IV - Questions diverses

Affiché le 25/09/2026
Le Maire,
L'Adjoint

